



Photo Alain Zecchini

# La descente aux enfers de la faune sauvage au Zimbabwe

*Plus de la moitié, et peut-être jusqu'aux trois-quarts des animaux sauvages auraient été éliminés au Zimbabwe, depuis le lancement de la nouvelle politique de redistribution des terres. Les parcs nationaux et les réserves sont les cibles privilégiées des braconniers. Les autorités laissent faire et la communauté internationale reste largement indifférente devant ce massacre généralisé.*

Alain  
ZECCHINI

**E**n mars 2000, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe (1) décidait de franchir une étape majeure dans la réforme agraire : les terres agricoles les plus fertiles devaient « être rendues » à la population noire. Ces terres étaient détenues à 95 % par une minorité blanche, qui assurait la production agricole du pays. Dans son principe, cette redistribution apparaissait comme juste, qui pouvait donner un accès à la terre aux zimbabwéens les plus démunis. Mais en pratique, elle a très vite dégénéré. La faune sauvage a été livrée aux pro-

fiteurs de tous bords, et le bilan, d'ores et déjà, est extrêmement lourd pour elle.

Les entrepreneurs ont commencé à être expropriés de force et leurs domaines occupés essentiellement par des squatteurs, des braconniers et des membres influents du ZANU-PF, le parti présidentiel, au pouvoir depuis l'indépendance (1980). En mars 2004, il était estimé que seulement 2 % des 11 millions d'hectares récupérés étaient revenus à ceux qui étaient considérés comme prioritaires, les employés des fermes concernées. Et une bien faible propor-

tion d'entre eux, 13 %, soit 45 000 personnes, avaient pu bénéficier de cette redistribution. Laquelle se révèle malheureusement un peu illusoire : sans expérience de gestion, sans outillage, sans semences ni financements, ces nouveaux propriétaires semblent incapables de faire fructifier les exploitations. De fait, la production agricole est presque arrêtée. En juin de cette année, sur les 4 247 fermes visées par la réforme, 600 continuaient à fonctionner tant bien que mal, mais c'est parce qu'elles n'avaient pas encore été saisies.

### Les aires protégées menacées

Les animaux sauvages présents sur ces exploitations sont donc exposés au braconnage, pour des raisons d'abord alimentaires (la viande de brousse), puis, très vite, commerciales (la vente d'organes d'espèces). Et le laxisme des autorités incite les pilliers à s'attaquer aussi aux aires protégées, qu'elles soient privées ou publiques. Dès avril 2000, des nouvelles alarmantes sont divulguées. Le conservatoire de Bubiana (2), au centre sud du pays, est peut-être le premier à subir les incursions des pilliers. Et les uns après les autres, tous les conservatoires sont ciblés. Les modes opératoires de prédation sont relativement simples : la chasse avec des chiens et des armes à feu, mais le plus souvent la pose de collets – confectionnés avec le fil de fer des clôtures abattues. Au ranch d'Humani (du conservatoire de Savé Valley, au sud-est), entre avril et juillet 2000, sont pris 2 000 impalas, 365 antilopes d'autres espèces, 20 zèbres, 2 guépards, 2 éléphants et 1 lycaon. Sur ce ranch sont récoltés 1 600 collets, et sur celui de Semko (du même conservatoire), 1 500 autres. Les gardes laissent leurs armes dans les remises, de peur de provoquer les squatteurs ; la police n'intervient pas ; et quand des braconniers peuvent être interceptés par des gardes, ils sont rapidement relâchés, sous la pression musclée de leurs compagnons.

En août, le WWF international lance un cri d'alarme en soulignant que les invasions de fermes font courir un risque majeur sur des espèces fragiles comme les rhinocéros. Deux d'entre eux viennent d'être pris dans des collets, et sérieusement blessés. Dans le pays, la CFU (l'Union professionnelle des exploitants agricoles) dénonce ce qu'elle estime être un massacre quotidien de la faune sauvage et du bétail. Des associations de protection de la nature zimbabwéennes confirment cet état de fait. Mais les protestations restent sans effet. En novembre, le premier décès d'un rhinocéros est annoncé. Le même mois, la CFU avance qu'au moins 300 000 animaux sauvages ont déjà été tués.

Les pressions se portent aussi sur les rivières, qui sont vidées de leurs poissons, et sur les forêts, qui sont coupées sans espoir de régénération. Au ranch de Mwenezi Quagga Pan B (conservatoire de Chiredzi River), 30 000 arbres sont abattus, et pour l'ensemble du conservatoire de Bubiana, 240 000. Les brûlis du bush sont déclenchés pour débusquer la faune et/ou faire pression sur les entreprises exploitant celle-ci. Ainsi le parc national de Matopos (3), habitat d'une importante population de rhinocéros, entre autres, est-il la proie des flammes en août 2001. Les feux auraient été allumés par des « vétérans » de la guerre d'indépendance, pour chasser du parc les tours opérateurs de safaris, et ainsi, avoir accès à la faune sans témoins.

Des filières de prélèvement d'espèces, pour une clientèle de chasseurs, se mettent parallèlement en place. Parmi ces espèces, l'hippopotame noir, très prisé en Afrique du Sud, car peu répandu. Mais le Zimbabwe en détient les effectifs les plus nombreux du continent. Des hippopotames sont donc capturés et envoyés illégalement par avion (au mépris de tout règle-

Photos Alain Zecchini

Page précédente :  
A l'entrée du  
camp des rangers  
du parc de  
Matopos, de tristes  
trophées : crânes  
de rhinocéros et  
cornes de grand  
koudou.

Ci-dessous :  
Girafe.  
Tous les animaux  
sauvages du  
Zimbabwe sont  
directement ou  
indirectement  
victimes du  
braconnage



ment sanitaire, alors qu'ils peuvent transmettre la fièvre aphteuse) en Afrique du Sud, sous le prétexte fallacieux de les sauver du chaos zimbabwéen. Dans les fermes, les constructions anarchiques, les défrichements et le climat de violence dérangent les animaux sauvages et réduisent leur espace vital. Les conflits intraspécifiques se multiplient donc. Au ranch de Gourlays, dans le Matabeleland (sud-ouest, frontière avec le Botswana), les mâles adultes rhinocéros s'affrontent bien plus fréquemment et au moins un décès est dû à cette situation.

## Les trafics fleurissent

Les braconniers en viennent, à partir de 2002, à utiliser des techniques complémentaires de prédation plus expéditives, comme le poser de mines sur les pistes habituelles de la faune. En octobre 2002, le bilan des pertes de rhinocéros à Bubiana est de trente animaux, sur la centaine existante avant la redistribution des terres. Le journal zimbabwéen *The Herald* annonce, sans être démenti, que plus de 50 rhinocéros noirs ont été soit tués soit blessés par des collets jusqu'à présent, dans l'ensemble du pays. Des cas

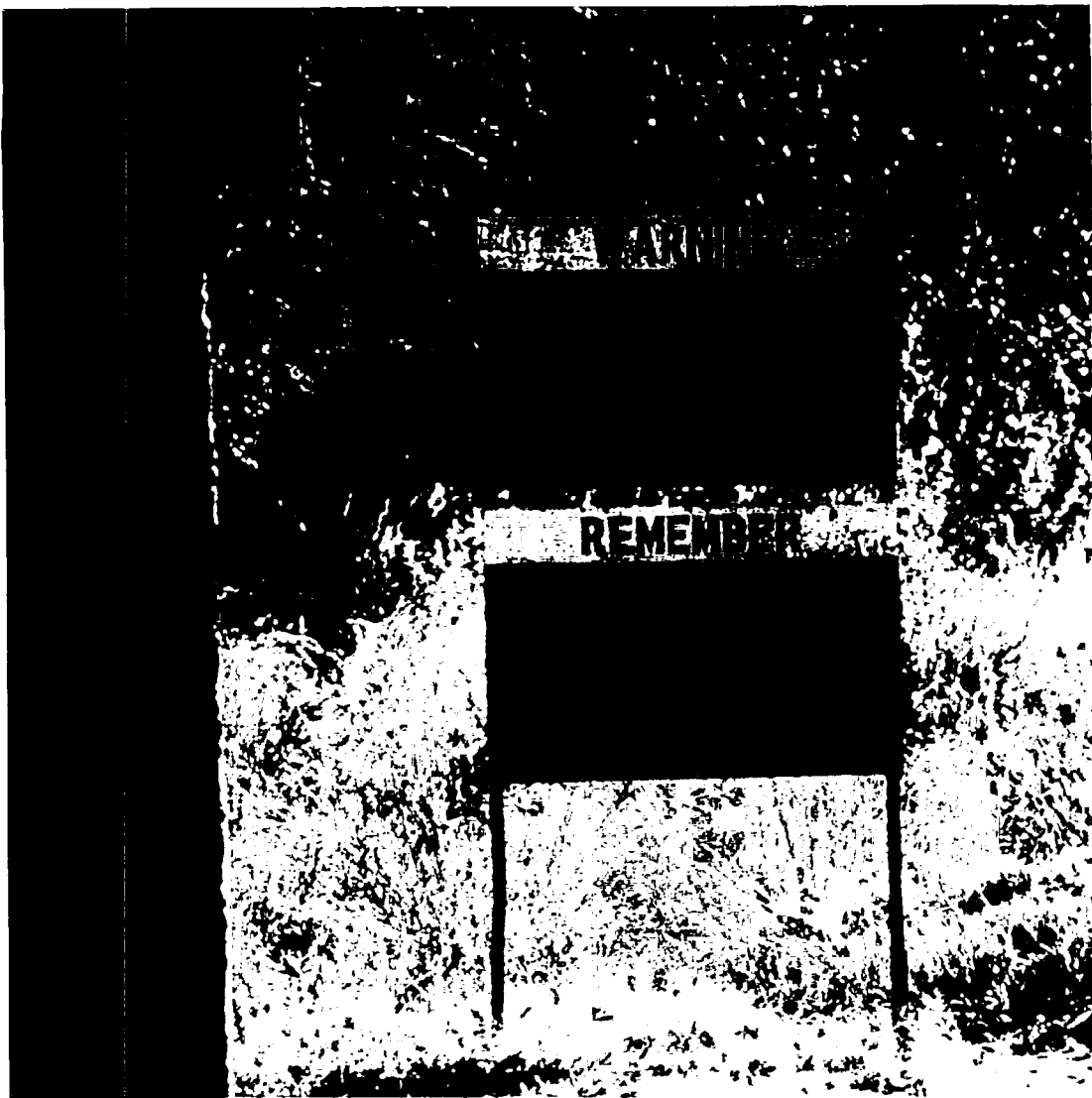
de braconnage dus à des policiers ou d'autres fonctionnaires commencent à apparaître dans la presse. Un trafic portant sur 160 hippotragues noirs volés dans la région de Chinhoyi (non loin de la capitale, Harare) est notamment relaté. Il associe un homme d'affaires de Harare très connu et le directeur exécutif des parcs nationaux. Un autre cas concerne un inspecteur de police et un agent du service de renseignement zimbabwéen, le CIO, pour un élan du Cap, à Chimanimani (frontière avec le Mozambique). Les informations se précisent aussi sur les filières d'expédition d'animaux à l'étranger. Les trafiquants utilisent des aérodromes de brousse privés et bénéficient de complicités nombreuses au sein des administrations.

Le tourisme chute : en mars 2002, 85 % des lodges (hôtels dans la nature) jouxtant les aires protégées de Hwange et du lac Kariba, au nord du pays, sont fermés, en raison de l'insécurité. En mai de la même année, la majeure partie des (anciens) propriétaires de fermes du Matabeleland déclarent qu'ils ont perdu plus de 70 % de leurs animaux. Les organisateurs de safaris estiment que 90 % de la faune sauvage chassable a été éliminée et qu'au total, 50 % de la faune

Ci-dessous :  
L'hippotrague noir est illégalement capturé et expédié en Afrique du Sud, où il est très prisé, sans aucun contrôle sanitaire.

Pete Oxford/NPL/acana





Ci-contre :  
Le message délivré  
par ce panneau  
est clair : toute  
personne suspectée  
d'être en action  
de braconnage  
sera abattue sans  
sommation.

Photo Alain Zecchini

### Des pertes majeures

En 2000, les effectifs des rhinocéros au Zimbabwe, comptabilisés par le Groupe des spécialistes des rhinocéros d'Afrique (AFRSG) de l'UICN, étaient les suivants : 208 rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum simum*) et 435 rhinocéros noirs (*Diceros bicornis minor*). Combien en reste-t-il aujourd'hui ? Plusieurs abattages individuels ou collectifs ont été confirmés, notamment 11 rhinocéros dans la zone de Sinamatella, et au moins 16 à Matusadona et Hwange pour ces deux parcs pris ensemble. Les pertes totales seraient, à la date de juillet 2003, d'une centaine d'animaux (selon le journal *Zimbabwe News*), et à la date de septembre 2003, de plus de 300 animaux (ZGT). Mais une longue période s'est écoulée depuis ces dernières estimations, et le calme n'est pas revenu dans le pays. Le bilan final devrait donc de toutes façons être dramatique.

sauvage du pays a disparu, 600 000 animaux, à la date d'août 2002.

Du côté officiel, c'est la langue de bois pendant longtemps. Le département des parcs nationaux et de gestion de la vie sauvage (DNPWM) avance qu'entre 2000 et avril 2002, seulement 27 rhinocéros et 92 éléphants sont morts, et pour diverses causes : braconnage, mortalité naturelle, combats intraspécifiques, autres causes inconnues. En janvier 2003, l'annonce du braconnage de quatre rhinocéros noirs dans la zone de protection renforcée (IPZ) du parc national de Sinamatella, prouve, si besoin était, qu'aucun refuge n'est possible pour les animaux. Ce que finissent par reconnaître les autorités. Le ministre des Mines, de l'Environnement et du Tourisme, Francis Nhema, déclare même que « les braconniers peuvent frapper, qu'il y ait des mesures de sécurité ou non » (4). Mais ce ministre est lui-même en partie responsable de cet état de fait. Le *Sunday Times* (Londres) rapporte (5) qu'il a donné des concessions de chasse,



Photos Alain Zecchini

ci-dessus :  
 Les blocs  
 granitiques  
 ponctuent le  
 paysage du parc  
 Matopos.

parmi les plus rentables, gérées par les parcs nationaux, à des membres de sa famille et à des amis. Le DNPWM, privé de ces ressources, ne peut plus faire face à ses dépenses habituelles (parallèlement, son budget de fonctionnement est réduit). Et son appauvrissement est tel que les gardes doivent limiter les patrouilles, n'ayant presque plus d'essence pour les véhicules ni de munitions pour les armes. Même les rations alimentaires sont insuffisantes, à tel point que « les gardes ont reçu l'ordre de tuer des animaux pour faire bouillir la marmite. » Le journal rapporte aussi que 3 000 guépards auraient été abattus dans le pays, les trois-quarts des bubales de Lichtenstein (une grande antilope), plusieurs troupes d'éléphants – et notamment, dans le parc de Hwange, le « troupeau présidentiel » (6), qui aurait été éliminé.

Les abattages bénéficient donc de la tolérance, voire de l'approbation des autorités. S'il existe une législation réprimant ces actes délictueux, elle n'est pas appliquée. De toutes façons, même avant ces événements, elle était loin d'être dissuasive pour la plupart des cas. Elle prévoit une amende de 5000 \$ zimbabwéens (moins de 6 \$ US au cours de juillet 2003) pour le meurtre d'un animal sauvage. Cette peine peut être remplacée par un « service communautaire » (consistant le plus souvent à désherber le jardin du tribunal ou bien à laver les voitures des magistrats), mais tant l'amende que la peine sont ridiculement disproportionnées au regard de la gravité de l'acte. Le braconnage de rhinocéros se voit attribuer théoriquement des sanctions plus sévères. Edictées dans les années 1990, elles fixaient à 15 années maximum d'emprisonnement la peine la plus lourde, ou une amende de 15 000 dollars zimbabwéens (qui

### Le rhinocéros blanc du Nord en danger de mort

A l'heure où paraissent ces lignes, le rhinocéros blanc du Nord (*Ceratotherium simum cottoni*), l'une des deux sous-espèces de rhinocéros blanc, aura peut-être vécu. A peine remis d'une précédente hécatombe, il est à nouveau engagé sur la voie de l'extinction. Et cette fois-ci, avec des probabilités encore plus fortes. La dernière population de cet animal ne subsiste plus qu'au parc national de la Garamba, au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), à la frontière avec le Soudan, et elle est soumise à une pression de braconnage catastrophique.

Dans les années 1940, la sous-espèce comptait encore 6 000 individus environ (Tchad, RCA, Congo, Soudan, Ouganda). Puis elle est graduellement décimée par les braconniers. Et en 1985, 15 animaux seulement sont recensés, à la Garamba. Un projet international de réhabilitation du parc est alors mis en œuvre et les effectifs peuvent remonter. Mais les menaces ne tardent pas à réapparaître. Un mouvement d'opposition au gouvernement du Soudan, la



représentaient, à l'époque, 1 364 dollars américains, soit 86 % du pouvoir d'achat annuel individuel). Mais ce régime spécial a certainement été oublié, ainsi que la législation commune de répression, dans la tourmente générale... Ainsi, en juillet 2003, douze chasseurs sud-africains sont arrêtés dans le sud du Matabeleland, avec une grande quantité de viande de brousse (élan, koudou, impala, gnou). Ils sont très vite libérés sur intervention du vice-ministre des Affaires étrangères, par ailleurs élu dans la région, et bénéficiaire d'une ferme à l'occasion de la redistribution des terres.

## Un bilan catastrophique

En octobre 2003, l'Agence américaine pour le développement international (USAid) annonce qu'elle cesse de financer le programme

Campfire dans le pays (7), qu'elle tenait à bout de bras depuis sa création. Déniant à cette décision tout caractère lié à la situation, elle estime que ce financement a atteint « ses limites législatives », une formule ambiguë qui n'en est pas moins interprétée par les observateurs comme une preuve de l'échec du programme et de l'impossibilité de le poursuivre en raison de la désorganisation du pays.

En novembre, de nouveaux chiffres sont annoncés par le journal *Cape Times* (Afrique du Sud) : 80 % des populations d'espèces de faune sauvage des conservatoires auraient été éliminées, et 60 % des populations des parcs nationaux.

Si le bilan pour les animaux sauvages est catastrophique, il en est de même pour l'économie générale du Zimbabwe. Les productions des principales richesses agricoles, le blé, le maïs et

SPLA (Soudanese People's Liberation Army) s'assure le contrôle de la ville de Maridi (Soudan sud, frontière avec la RDC) en 1991. Ce qui déclenche un exode massif (80 000 personnes) de population autour du parc. Tant les civils que les militaires s'en prennent alors à la faune sauvage, particulièrement les buffles, pour la viande de brousse. La guerre qui s'installe en RDC à partir de 1996 accentue la pression, car la lutte anti-braconnage ne peut plus s'exercer en raison du climat général d'insécurité. Début 2003, il est considéré que cette faune a virtuellement été déjà éliminée du nord et du centre de la zone protégée. Les braconniers descendent plus au sud, et atteignent le cœur du parc, le secteur des rhinocéros. Ils recherchent dorénavant, non plus la viande de brousse, mais les organes de certaines espèces, les cornes de rhinocéros et les défenses d'éléphant. Aux soldats du SPLA viennent s'ajouter, depuis cette année, ceux d'autres mouvements rebelles venus également du Soudan (ils luttent contre le pouvoir central dans la région du Darfour, au sud-ouest du pays). Tous ces pilleurs mettent en œuvre des caravanes d'ânes et de chevaux pour convoier les cornes et les défenses depuis la Garamba jusqu'au Soudan. Dans ce pays, la destination principale est la ville de Yambio, où attendent les trafiquants.

Des 30 rhinocéros existants en 2002, il n'en serait plus resté que 22 en octobre 2003 ; six carcasses supplémentaires ont été retrouvées en avril 2004. Selon Richard Ruggiero, responsable du programme Afrique du US Fish and Wildlife Service, une douzaine d'animaux seulement seraient encore vivants. En mai 2004, la situation dramatique du parc est exposée à Londres par Henri Eloma, coordinateur d'un projet de protection de la faune sauvage en RDC sous l'égide de l'Unesco, et par Keselman-Smith, qui pilote les activités de gestion de la Garamba depuis vingt ans.

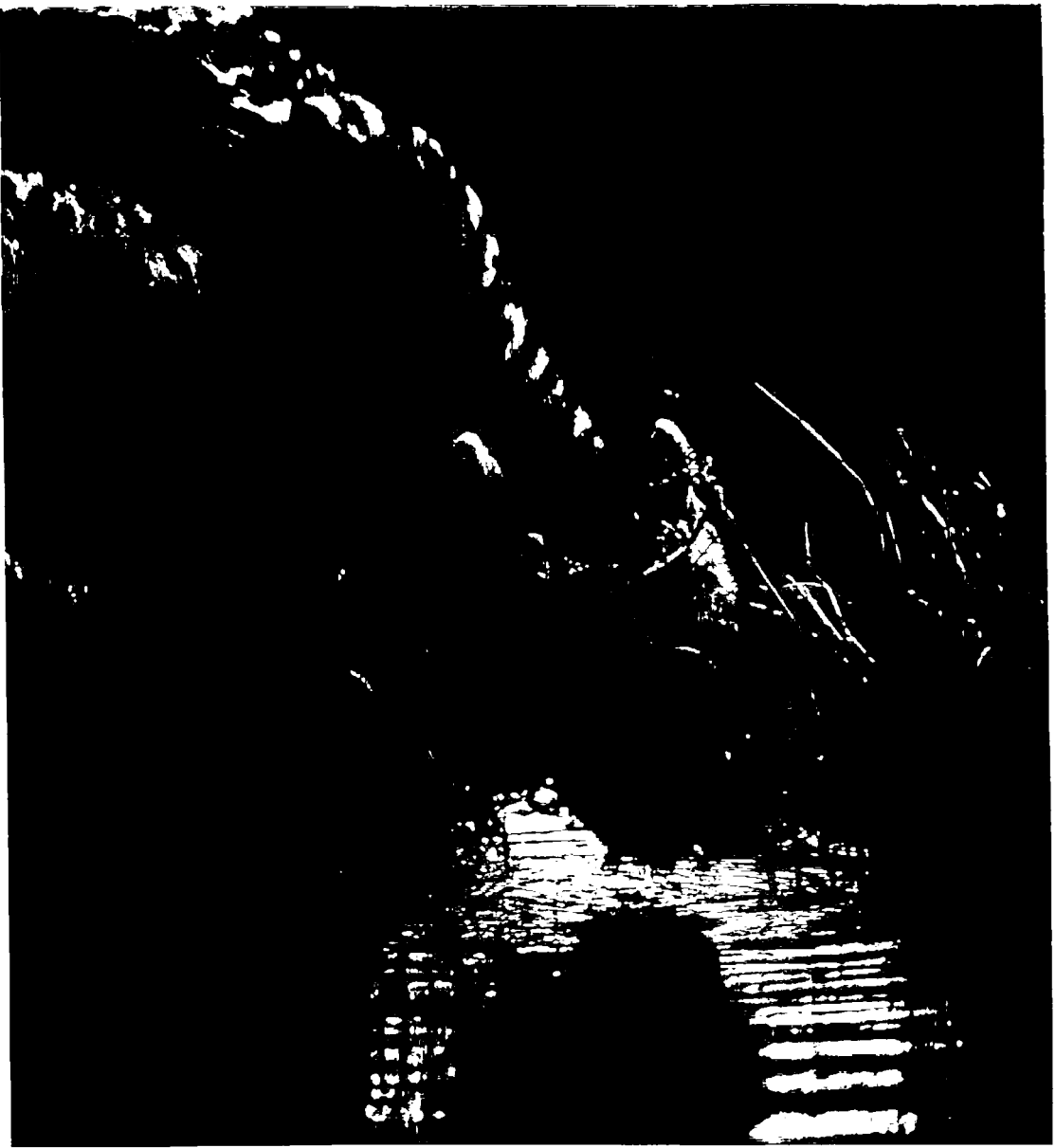
Tous les experts s'accordent à reconnaître, à la veille de mai 2004, que si rien d'efficace n'était entrepris pour



Photo Alain Zecchini

sauver la sous-espèce, elle pourrait disparaître dans un futur très proche. Quelque chose d'efficace, ce serait peut-être une intervention des États-Unis sur ce dossier, qui ont entrepris, au plus plusieurs mois d'amener le SPLA et le gouvernement soudanais à la table des négociations. Mais le temps presse... Le sort fait au rhinocéros blanc du Nord est d'autant plus navrant qu'il continue à se reproduire, en dépit de l'adversité. Cinq naissances ont été enregistrées en 2003, deux encore depuis janvier 2004, dont une est due à une femelle nommée « Oubou ». Mais si tous les œufs sont cassés, si tous les rhinocéros adultes sont abattus, les jeunes n'auront aucun espoir de survie.

tre avril et  
llet 2000,  
ix guépards  
droite) ...



un lycaon  
i-dessous  
gauche)  
2000 impalas  
i-dessous à droite)  
t, entre autres,  
é dérobés au  
nch d'Humani  
onservatoire de  
vé Valley).

Photo Franck Lukasseck/AGE-Jacana

Photo Michel Denis-Huot/Jacana



le tabac, sont presque arrêtées. L'industrie du bœuf est sinistrée : il ne reste plus, en janvier 2004, que 120 000 têtes, sur 1 400 000 trois ans auparavant. L'inflation approche, en février, 620 % d'augmentation sur un an. En mars, les Nations-Unies réévaluent à la hausse le nombre d'habitants en dessous du seuil de pauvreté, ceux qui n'ont pas accès aux ressources alimentaires minimum. Ce nombre représente 7,7 millions de personnes, soit les deux-tiers de la population. 9 personnes sur 10, dans les villes, doivent survivre avec l'équivalent de moins d'un dollar US par jour. Certes, deux années consécutives de sécheresse expliquent en partie cette paupérisation. Mais tous les experts internationaux soulignent le rôle majeur du chaos créé par la politique de redistribution des terres.

Beaucoup de fermiers blancs ont émigré dans d'autres pays d'Afrique australe, principalement le Mozambique, et créent de nouvelles exploitations. Au Zimbabwe, les occupations se poursuivent. En mars 2004, un nouveau pas est franchi : l'annonce d'un plan du gouvernement d'entrer en possession de tous les parcs privés de gibier et des conservatoires. Ces derniers dépendent souvent largement d'aides internationales (notamment celles de la Banque mondiale) pour fonctionner efficacement, et la communauté des donateurs commence à s'émouvoir... En mai, Johny Rodrigues, président de la Zimbabwe Conservation Task Force (une organisation fondée en 2001 avec l'objectif

initial d'aider le gouvernement à lutter contre le braconnage) relate de très nombreux cas d'abattage d'animaux sauvages par des soldats zimbabwéens, particulièrement dans la région du lac Kariba. En mai aussi, plusieurs informations parviennent sur la situation également critique de la flore. Le baobab, par exemple, un arbre aux multiples usages (8) et de tous temps très courant, aurait largement disparu.

La question est désormais posée de la survie de la biodiversité dans ce pays. Si le terme de « génocide » a été créé pour les humains, alors pourrait-on peut-être avancer ceux de « biocide », et plus particulièrement de « faunicide » pour qualifier le sort fait aux autres espèces vivantes, et surtout à la faune, au Zimbabwe. Il reste à espérer que des pays tentés par une politique analogue de redistribution des terres sauront maîtriser davantage sa mise en œuvre chez eux (9).

A. Z.

### Notes et références

- (1) Il restera dans les chroniques de la biodiversité pour avoir livré cette appréciation cynique, à l'occasion de son discours d'ouverture de la CITES, au Zimbabwe, en juin 1997 : « Chaque espèce doit payer le prix de sa survie. »
- (2) Un conservatoire est formé par la réunion de plusieurs fermes/ranches en une entité individualisée.
- (3) Voir article « Avec les rhinos blancs de Matopos » (A. Zecchini), *Le Courrier de la Nature*, n° 167, novembre-décembre 1997.
- (4) Sandu Ndamu, « Rising Poaching Undermines Case at Cites », *Zimbabwe Independent*, 17 janvier 2003.
- (5) Jon Swain, « Wildlife crisis as elite grabs hunting rights », *Sunday Times*, 10 août 2003.
- (6) Ainsi nommé parce qu'il avait reçu une protection particulière, annoncée comme « perpétuelle », du président Mugabe en 1991, après une période d'intense braconnage.
- (7) Ce programme avait été institué au milieu des années 1980 pour favoriser par des projets sociaux le développement des communautés rurales, particulièrement dans la vallée du Zambèze. En pratique, 90 % des revenus étaient générés par les droits de chasse sportive (dont 65 % provenaient de la chasse à l'éléphant).
- (8) Cet arbre est utilisé pour son écorce (aux vertus thérapeutiques), ses feuilles et ses fruits (consommés), et ses graines (transformées en huile, également consommées ou servant à confectionner des remèdes).
- (9) En mars 2004, le gouvernement namibien a annoncé son intention de lancer une campagne d'expropriation d'exploitations détenues par des fermiers blancs. Les noirs ne possèdent que 3 % des terres en Namibie.

Photo Anup Shah/NPL-Jacana

